

Conditions d'accès à l'API

En vigueur à compter du : 1er juillet 2026

Les présentes Conditions d'utilisation de la clé API (ci-après les « Conditions ») régissent les conditions d'utilisation de la clé API fournie par T.E.L.L. Biztonságtechnikai Rendszerek Kft. (siège social : 4034 Debrecen, Vágóhíd utca 2., Hongrie, numéro d'immatriculation : 01-10-044636 ; ci-après le « Fournisseur »).

L'API est une interface de programmation applicative qui permet la connexion de données, l'échange de données et l'intégration fonctionnelle entre les appareils commercialisés par le Fournisseur (ci-après les « Appareils TELL ») et les systèmes informatiques exploités par des tiers.

L'accès à l'API ne constitue pas un service automatiquement fourni avec les Appareils TELL. L'API ne peut être utilisée que sur la base de l'autorisation préalable du Fournisseur et conformément aux présentes Conditions.

En acceptant les présentes Conditions, l'Utilisateur et le Fournisseur concluent une relation contractuelle distincte régissant l'utilisation de l'API.

1. Définitions

Aux fins des présentes Conditions :

API : l'interface de programmation applicative fournie par le Fournisseur, qui permet l'accès à certaines fonctions et données des Appareils TELL.

Clé API : l'identifiant d'authentification unique délivré par le Fournisseur qui autorise l'utilisation de l'API.

Clé API de production : une clé API fournie pour une utilisation en production.

Documentation : l'ensemble des descriptions techniques, de la documentation destinée aux développeurs, des spécifications, des matériels de référence, des exemples, des guides et de tout autre document connexe relatif à l'utilisation de l'API.

Utilisateur : la personne morale ou l'entrepreneur individuel à qui le Fournisseur accorde l'accès à l'API.

Intégration : la connexion du système de l'Utilisateur avec les Appareils TELL au moyen de l'API.

2. Demande d'accès à l'API

L'accès à l'API ne peut être accordé que sur la base d'une demande préalable et de l'approbation du Fournisseur.

L'API est principalement destinée aux intégrateurs de systèmes, installateurs, revendeurs, partenaires professionnels et entreprises souhaitant intégrer les Appareils TELL dans leurs propres systèmes informatiques ou dans des solutions fournies à leurs clients.

L'octroi de l'accès à l'API fait dans tous les cas l'objet d'une appréciation individuelle. Le Fournisseur est en droit de rejeter toute demande d'accès à l'API sans justification.

Le Fournisseur est notamment en droit de refuser l'accès à l'API si :

- a) l'objectif d'utilisation prévu n'est pas clair ou ne peut être justifié ;
- b) l'utilisation prévue n'est pas liée à l'application commerciale des Appareils TELL ;
- c) de l'avis du Fournisseur, l'utilisation prévue présente un risque technique, sécuritaire ou opérationnel disproportionné ;
- d) le demandeur fournit des informations incomplètes, trompeuses ou fausses au cours de la demande ; ou
- e) le demandeur n'accepte pas les frais d'utilisation de l'API applicables.

3. Conditions d'utilisation

Le Fournisseur est en droit, mais non tenu, de fournir l'API.

Le Fournisseur n'assume aucune obligation concernant la disponibilité ou le support de l'API.

Seule une Intégration approuvée par le Fournisseur est autorisée à utiliser l'API.

Le Fournisseur est en droit de remplacer, modifier ou révoquer la clé API à tout moment, lorsque cela est justifié par des raisons de sécurité, opérationnelles ou commerciales.

4. Règles fondamentales relatives à l'utilisation de l'API

L'Utilisateur doit utiliser l'API conformément à sa destination, conformément aux présentes Conditions, ainsi que dans le respect des exigences de bonne foi et de loyauté.

L'Utilisateur doit concevoir et exploiter ses propres systèmes et l'Intégration de manière à ne pas compromettre la sécurité, la stabilité ou la disponibilité des Appareils TELL.

L'Utilisateur doit prendre toutes les mesures raisonnables pour optimiser le nombre d'appels API, notamment par l'utilisation de la mise en cache, en évitant les requêtes inutiles, en évitant le polling excessif, ainsi qu'en traitant correctement les codes d'erreur et les réponses de limitation de débit renvoyés par l'API.

Le Fournisseur est en droit d'appliquer des restrictions techniques afin de protéger le fonctionnement de l'API, notamment la limitation de débit, les restrictions d'accès, le filtrage basé sur l'adresse IP, la surveillance et la journalisation.

Les limites d'utilisation, quotas, conditions techniques et frais éventuels actuellement applicables peuvent être déterminés par le Fournisseur dans une documentation distincte, sur un portail développeur, sur son site internet, dans une grille tarifaire ou dans un accord individuel.

Le Fournisseur est en droit de modifier ces modalités à tout moment, lorsque cela est justifié par des raisons techniques, sécuritaires, opérationnelles ou commerciales.

5. Clés API et sécurité

Les clés API constituent des informations confidentielles.

L'Utilisateur doit veiller à ce que les clés API ne soient accessibles qu'aux personnes autorisées à y accéder.

L'Utilisateur n'est pas en droit de transférer la clé API à un tiers, de la lui rendre accessible, de la vendre, de la louer ou de la mettre à disposition de toute autre manière.

L'accès à l'API ne peut être utilisé qu'aux fins de l'intégration dans les propres systèmes de l'Utilisateur. Sur la base de l'accès à l'API, aucune sous-licence, revente ou service de courtage API ne peut être fourni.

L'Utilisateur doit informer immédiatement le Fournisseur de tout événement indiquant une utilisation non autorisée, une divulgation ou une compromission de la clé API.

L'Utilisateur assume l'entière responsabilité de toutes les opérations effectuées au moyen de la clé API qui lui a été délivrée.

6. Utilisation interdite

L'Utilisateur est en droit d'utiliser l'API uniquement de la manière prévue par les présentes Conditions et par la législation applicable.

L'Utilisateur n'est notamment pas en droit de :

- a) contourner, ou tenter de contourner, le fonctionnement de l'API ou des Appareils TELL ;
- b) obtenir, ou tenter d'obtenir, un accès non autorisé aux Appareils TELL ou à l'un quelconque de leurs composants ;
- c) procéder à l'ingénierie inverse de l'API, des Appareils TELL ou de toute partie de ceux-ci, ou découvrir leur code source, leur logique de fonctionnement, leurs structures de données ou leurs mécanismes de sécurité ;
- d) utiliser l'API d'une manière qui entrave ou surcharge le fonctionnement des Appareils TELL, ou qui affecte négativement leur performance ;
- e) utiliser l'API d'une manière qui porte atteinte aux droits ou aux intérêts légitimes du Fournisseur ou d'un tiers ;
- f) utiliser l'API pour développer, exploiter, analyser ou comparer commercialement un produit, un service ou une solution concurrent ;
- g) utiliser la Documentation ou les informations relatives au fonctionnement de l'API à une fin allant au-delà de celle prévue par les présentes Conditions.

Le Fournisseur est en droit de qualifier d'utilisation interdite toute activité manifestement contraire à l'objet des présentes Conditions ou qui porte atteinte aux intérêts commerciaux, techniques ou sécuritaires des Appareils TELL.

7. Utilisation des fonctions de commande

L'Utilisateur reconnaît que certaines fonctions de l'API peuvent permettre d'effectuer des opérations d'ouverture de portail, de contrôle d'accès, de commande ou d'autres opérations.

L'Utilisateur doit veiller à ce que ces fonctions ne soient accessibles que dans le cadre d'une gestion appropriée des droits d'accès, dans un environnement contrôlé et avec la mise en œuvre des mesures de sécurité informatique nécessaires.

L'Utilisateur utilise les fonctions de commande accessibles via l'API à ses propres risques exclusivement.

Le Fournisseur n'est pas responsable des dommages, pertes ou opérations non autorisées résultant d'un défaut du système de l'Utilisateur, d'une configuration incorrecte, de la gestion des droits d'accès, de lacunes en matière de sécurité informatique, d'un système tiers utilisé par l'Utilisateur ou de l'utilisation non autorisée de la clé API.

L'Utilisateur reconnaît que l'exécution des fonctions de commande peut dépendre de la coopération de plusieurs systèmes indépendants les uns des autres ; le Fournisseur ne garantit donc pas qu'une opération donnée sera exécutée avec succès dans tous les cas.

8. Disponibilité

L'API est un service destiné à des fins de développement et d'intégration.

Le Fournisseur ne s'engage sur aucune disponibilité déterminée, aucun niveau de service (SLA), aucun délai de réponse, aucun délai de rétablissement ni aucune autre exigence de performance.

Le Fournisseur est en droit de restreindre, suspendre ou interrompre le fonctionnement de l'API pour des raisons de maintenance, de développement, de correction de bogues, de mesures de sécurité ou pour toute autre raison technique, avec préavis ou, dans les cas urgents, sans préavis.

L'Utilisateur reconnaît que l'API ne constitue pas un service garantissant la continuité des activités, la sécurité technique, la protection des biens ou la protection de la vie.

L'Utilisateur doit concevoir ses propres systèmes de manière à assurer le fonctionnement nécessaire, ou une procédure de remplacement appropriée, même en cas d'interruption partielle ou totale de l'API.

9. Frais

L'utilisation de l'API est soumise à des frais. La grille tarifaire actuellement en vigueur est disponible sur le site internet <https://www.tell.hu/fr/Documentation-API>.

Le Fournisseur est en droit de déterminer et de modifier les frais, forfaits, quotas, offres de support ou autres conditions commerciales relatives à l'utilisation de l'API.

Au lieu d'accepter les conditions tarifaires modifiées, l'Utilisateur est en droit de cesser d'utiliser l'API.

10. Suspension et résiliation

Le Fournisseur est en droit de restreindre, suspendre ou résilier l'accès à l'API, en tout ou en partie, si :

- a) l'Utilisateur enfreint les présentes Conditions ;
- b) l'activité de l'Utilisateur compromet la sécurité, le fonctionnement ou la stabilité des Appareils TELL ;
- c) un usage abusif, une utilisation non autorisée ou un incident de sécurité est suspecté ;
- d) l'Utilisateur a fourni des informations fausses, incomplètes ou trompeuses ; ou
- e) le maintien de l'accès porterait atteinte aux intérêts commerciaux légitimes du Fournisseur.

Le Fournisseur est en droit d'agir avec effet immédiat pour des raisons de sécurité ou opérationnelles.

Après la résiliation de l'accès, l'Utilisateur doit immédiatement cesser d'utiliser l'API, cesser d'utiliser les clés API et détruire ou supprimer toutes les copies de la Documentation ainsi que tout extrait qui en a été réalisé.

La résiliation de l'accès n'affecte pas les droits, créances et obligations nés avant la résiliation.

11. Propriété intellectuelle

L'API, les Appareils TELL, la Documentation, les descriptions d'interfaces, les spécifications, les solutions techniques, les éléments de savoir-faire, ainsi que toutes les créations intellectuelles connexes, sont la propriété exclusive du Fournisseur.

En vertu des présentes Conditions, l'Utilisateur n'acquiert qu'un droit d'utilisation limité, non exclusif, révocable et incessible pour utiliser l'API conformément à sa destination.

L'Utilisateur n'est pas en droit de copier, de développer davantage, de divulguer, de vendre, de concéder sous licence ou d'exploiter de toute autre manière les solutions constituant la propriété intellectuelle du Fournisseur.

Il est interdit de transférer, de publier ou de rendre accessible au public tout ou partie de la Documentation à un tiers sans le consentement écrit préalable du Fournisseur.

12. Responsabilité

L'Utilisateur reconnaît que l'API est un outil de développement et d'intégration dont le fonctionnement dépend en partie des propres systèmes de l'Utilisateur et en partie des systèmes, réseaux, services et infrastructures fournis par des tiers.

Le Fournisseur fournit l'API dans son état technique donné, sur une base « telle quelle » (« as is »), et n'assume aucune garantie expresse ou implicite quant à son absence d'erreurs, à son fonctionnement sans interruption ou à son adéquation à un usage particulier.

Le Fournisseur ne garantit pas que :

- a) l'API est disponible en continu ;
- b) l'API fonctionne sans erreur à tout moment ;
- c) l'API est compatible avec tous les systèmes externes ; ou
- d) le fonctionnement de l'API répond toujours aux attentes commerciales ou techniques individuelles de l'Utilisateur.

Le Fournisseur n'est notamment pas responsable :

- a) des défaillances survenant dans les systèmes de l'Utilisateur ou de tiers ;
- b) des défaillances d'internet, de réseau, de services cloud ou de télécommunications ;
- c) de la perte de données, de l'altération de données ou de l'incohérence des données ;
- d) des dommages résultant d'un accès non autorisé ;
- e) des dommages résultant d'une configuration ou d'un développement incorrect de l'Utilisateur ; ou
- f) des dommages indirects ou consécutifs liés à l'utilisation de l'API.

Le Fournisseur n'est notamment pas responsable de la perte de profit, de la perte de chiffre d'affaires, de la perte d'opportunités commerciales, de la perte de clientèle, de l'atteinte à la réputation, de la perte de production, des pertes résultant d'une interruption d'activité, des dommages résultant d'une perte de données, ni de tout autre dommage indirect ou accessoire.

L'Utilisateur reconnaît que les opérations de commande effectuées via l'API — y compris notamment les opérations d'ouverture de portail, de contrôle d'accès ou d'autres commandes opérationnelles — sont exécutées exclusivement sous la responsabilité de l'Utilisateur. Le Fournisseur n'est pas responsable des dommages résultant du fait qu'une opération donnée n'est pas exécutée, est exécutée avec retard, est exécutée de manière incorrecte, ou est initiée par une personne non autorisée.

Dans toute la mesure permise par le droit applicable, la responsabilité totale du Fournisseur pour dommages — à l'exception des dommages causés intentionnellement ainsi que des dommages affectant la vie humaine, l'intégrité physique ou la santé — ne peut excéder le montant des frais effectivement payés par l'Utilisateur pour l'utilisation de l'API au cours des douze mois précédant l'événement à l'origine du dommage.

13. Confidentialité

L'Utilisateur doit traiter de manière confidentielle toutes les informations techniques, commerciales ou autres qu'il obtient dans le cadre de l'utilisation de l'API ou de la demande d'accès à l'API, et qui ne sont pas accessibles au public.

L'obligation de confidentialité s'étend notamment au fonctionnement de l'API, au contenu de la Documentation, aux spécifications techniques, aux orientations de développement, à l'architecture du système, aux solutions de sécurité et aux informations commerciales du Fournisseur.

L'Utilisateur ne peut utiliser ces informations qu'aux fins de la réalisation de l'Intégration.

L'obligation de confidentialité subsiste après la cessation de l'accès à l'API pour une durée illimitée, jusqu'à ce que l'information concernée devienne publiquement connue.

14. Modification des Conditions

Le Fournisseur est en droit de modifier unilatéralement les présentes Conditions.

Les Conditions modifiées entrent en vigueur dès leur publication sur le site internet du Fournisseur, sauf si le Fournisseur indique une autre date d'entrée en vigueur.

Si la modification affecte des conditions substantielles de l'utilisation de l'API, le Fournisseur s'efforce d'en informer préalablement l'Utilisateur.

L'utilisation de l'API après l'entrée en vigueur de la modification vaut acceptation des Conditions modifiées.

15. Nullité partielle

Si une disposition des présentes Conditions s'avère nulle, illégale ou inapplicable, cela n'affecte pas la validité des autres dispositions des Conditions.

La disposition nulle ou inapplicable est remplacée par une disposition qui se rapproche le plus possible de l'objet économique et juridique de la disposition initiale.

16. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions et leur interprétation sont régies par le droit hongrois.

Pour le règlement des litiges découlant des présentes Conditions ou en rapport avec celles-ci, les Parties conviennent — selon la compétence applicable — de la compétence exclusive du Tribunal de district de Debrecen (Debreceni Járásbíróság) ou du Tribunal régional de Debrecen (Debreceni Törvényszék).

17. Dispositions finales

En acceptant les présentes Conditions, l'Utilisateur déclare avoir lu et compris le contenu des Conditions et les accepter comme lui étant contraignantes.

La relation juridique née des présentes Conditions est établie pour une durée indéterminée et reste en vigueur pendant la durée de l'accès à l'API, ou jusqu'à sa résiliation.

Les présentes Conditions sont en vigueur à compter de la date de leur publication.